

## *La Revue celtique. Historique*

Claudine Gauthier  
IIAC-LAHIC, Université de Bordeaux  
2008

### Pour citer cet article

Gauthier, Claudine, 2008. « *La Revue celtique. Historique* », in *Bérose - Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie*, Paris.

URL stable - Handle : 10670/1.huc2d2 | URL Bérose : [article183.html](#)

Consulté le 24 octobre 2020 à 17h28min



Publication Bérose : ISSN 2648-2770

© IIAC-LAHIC, CNRS / Ministère de la Culture. Direction des Patrimoines. (Tous droits réservés)

Votre utilisation de cet article présuppose votre acceptation des conditions d'utilisation des contenus du site de Bérose ([www.berose.fr](http://www.berose.fr)), accessibles ici.

Gauthier, Claudine, 2008. « *La Revue celtique. Historique* », in *Bérose – Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie*, Paris.

En 1869, Henri Gaidoz lance le prospectus d'une revue qu'il entend créer pour permettre le progrès des études celtiques en Europe et qui sera nommée, simplement, la *Revue celtique*. Il désigne l'absence d'union entre les savants des îles Britanniques et ceux du continent comme étant le principal obstacle au progrès des études celtiques. Sa revue doit assurer cette alliance entre érudits de chaque pays, apportant ainsi une lumière, peu à peu, sur l'histoire et la littérature des peuples celtes. Henri Gaidoz voit en la France, située entre les contrées celtiques et l'Allemagne, « mère-patrie » de la philologie, le pays le plus approprié pour une telle revue à vocation internationale. Il a toutefois conscience de la hardiesse de l'entreprise qui prend place au moment où les sociétés savantes des pays celtiques sont toutes en train de s'étioler les unes après les autres.

Les objectifs scientifiques de cette revue peuvent paraître nombreux au lecteur moderne mais, alors, ils se situent tous, clairement, dans le domaine d'une philologie entendue dans son sens le plus large. Gaidoz souhaite ainsi voir sa revue investir les terrains de l'ethnographie [1] ancienne de l'Europe, du folklore, de la grammaire comparée et de l'histoire littéraire du Moyen Âge. Ces sujets doivent être abordés par la publication de textes inédits ; essais philologiques sur la place des langues celtiques parmi les idiomes indo-européens ; recherches sur la religion des anciens Celtes et sur le folklore celtique... sans oublier des bibliographies, qui se veulent exhaustives, sur l'avancée des recherches scientifiques relatives à la matière celtique.

Derrière ce projet se cache l'ambition de donner à la France un cadre véritablement scientifique aux études du domaine celtique. En effet, elles sont jusqu'ici uniquement le fait des « celtomanes » et demeurent méprisées des savants véritables qui préfèrent se tourner vers d'autres objets d'études. En Allemagne, en revanche, les efforts de la philologie ne se concentrent pas uniquement sur le sanskrit, les langues romanes ou celles de l'Iran ancien mais concernent également le domaine celtique. Gaspard Zeuss et Ebel, son disciple, ont donné à l'étude des langues celtiques dans ce pays une véritable impulsion, notamment par la publication d'une *Grammatica celtica* qui a reconstitué leur grammaire. Pourtant, même dans ce pays, le plus grand nombre des linguistes laisse encore d'ordinaire le celtique en dehors du cercle de ses rapprochements, en dépit des travaux de Bopp qui ont déjà accordé aux langues celtiques le statut d'idiome pleinement indo-européen. L'on s'interroge encore : les éléments indo-européens identifiables chez elles ne proviennent-ils pas de contacts avec des langues romanes et, même, celles-ci ne présenteraient-elles pas certains caractères des langues dites sémitiques ?

Il ne s'agit donc pas uniquement de rattraper un retard vis-à-vis de l'Allemagne, qui possède la prééminence en matière de philologie, en extirpant de France les divagations de caractère peu scientifique d'un certain nombre et les « hérésies philologiques » – le mot est de Gaidoz – des autres. En ce qui concerne le domaine celtique, c'est bien à un niveau

européen qu'il convient d'œuvrer de façon à lui assurer la reconnaissance pleine et entière qui lui revient de droit dans l'ensemble de ces pays.

Parmi les principaux collaborateurs de la revue, l'on trouve bon nombre des personnalités les plus éminentes du monde scientifique de l'époque, à l'échelle internationale. Citons ainsi Henri d'Arbois de Jubainville (alors seulement correspondant de l'Institut de France), Samuel Ferguson (membre de la *Royal Irish Academy*; *Deputy keeper of the public records of Ireland*), M.G. Flechia (professeur de sanskrit et de grammaire comparée à l'université de Turin), M.F. Liebrecht (professeur à l'Athénée de Liège), Adrien de Longpérier (membre de l'Institut de France), Max Müller (professeur de philologie comparée à l'université d'Oxford), C. Nigra (ministre d'Italie), Ernest Renan (membre de l'Institut de France) et, *last but not least*, Gaston Paris (EPHE ; Collège de France dès 1872).

En 1869, c'est pourtant seul qu'Henri Gaidoz assume les nombreuses démarches nécessaires à la création de cette revue, qu'il a d'abord voulu appeler la *Revue celtique internationale*. En effet, son éditeur, F. Vieweg, directeur de la librairie A. Franck, refuse de la lancer à moins qu'elle ne puisse, à la base, compter sur au moins deux cents souscripteurs. De plus, à défaut d'un tel nombre, tous les frais de préparation (prospectus, annonces, etc.) doivent revenir à la charge de Gaidoz. Malgré le coût élevé de la souscription, un nombre suffisant de souscripteurs est trouvé assez rapidement. « la *Revue celtique* sera chère » annonce-t-il alors à Luzel, mais ainsi il espère, à condition de réunir de 300 à 350 abonnés, pouvoir payer les articles. Henri Gaidoz se met alors au travail. L'aspect novateur de l'entreprise se note jusque dans des petits détails qui, avec la distance, prennent des accents bien attachants : la parution du premier volume de la *Revue celtique* prend du retard car l'imprimeur ne possède pas encore suffisamment de lettres pour imprimer le breton de Luzel ; il faut en commander...

Le 29 mai 1870, Gaidoz écrit à Luzel : « la revue ne me regarde plus, elle regarde le brocheur ». En effet, comme le laisse entendre Henri Gaidoz de façon ambiguë, dans des excuses liminaires au premier volume de la revue, réunissant en annuaire les trois premières années, la guerre de 1870 a empêché la *Revue celtique* d'accomplir sa vocation de revue trimestrielle. Entre 1870 et 1872, deux numéros seulement pourront paraître : l'un en juin 1870, l'autre en septembre 1871.

Bien que la matière de la revue soit celtique, le premier accueil que de la Bretagne – terre où les « celtomanes » ont une intense activité « scientifique » – lui réserve n'est pas à la hauteur des espoirs de Gaidoz. Celui-ci commente la nouvelle de cette réception réservée en disant : « La *Revue celtique* n'a guère plu en Bretagne, mais elle ne peut être autre chose qu'un recueil d'érudition et ne se mettra jamais au niveau des ignorants et des amateurs. » Il en conclut donc alors que c'est ce brusque passage des erreurs de la celtomanie à la rigueur de l'érudition scientifique qui a, de prime abord, rebuté les Bretons.

Peu après la parution du premier numéro, la guerre entre la France et l'Allemagne complique le sort de la revue ; « dans les tristes circonstances où nous nous trouvons, la *Revue celtique* est arrêtée comme toute autre chose » [2] . Mais, malgré les événements, en avril 1871, Henri Gaidoz, de Compiègne où il est réfugié, note que la *Revue celtique* continue pourtant à compter de nouveaux abonnés. Le second numéro ne pourra cependant paraître qu'en

septembre 1871 en raison du contexte politique douloureux.

La vocation de la *Revue celtique* est de visée nettement scientifique et son directeur, voulant lui conserver un caractère neutre et international, répugne à y parler des événements concernant la politique contemporaine. Toutefois, dans le deuxième numéro, les événements internationaux obligent Henri Gaidoz à déroger à cette règle. Il souhaite, dit-il, rappeler cet hommage aux droits de la civilisation qu'exprime la conduite de deux sociétés savantes représentant les études celtiques en Irlande, à savoir l'Académie irlandaise et l'Association historique et archéologique de l'Irlande, qui ont protesté à la suite du bombardement par la « poliorcétique Allemagne » de monuments publics français. Ces frappes ont eu comme conséquences la destruction de la bibliothèque de Strasbourg dans la nuit du 24 août 1870. Gaidoz considère qu'il s'agit là d'un des événements les plus douloureux de la dernière guerre et d'une perte cruelle, pour l'Alsace comme pour la science. Cette bibliothèque conservait une admirable collection d'antiquités gallo-romaines qui a été ainsi entièrement anéantie. « Ce qui avait survécu à l'invasion du IV<sup>e</sup> siècle n'a pas été épargné par celle du XIX<sup>e</sup>, les ruines même ont péri » dit-il. En cette occasion, il se refuse à ouvrir la *Chronique* aux événements du domaine celtique soucieux de ne pas mêler des pensées profanes à ce qui est, pour lui, des souvenirs de deuil. Les autres chroniques de ce numéro ne seront guère plus gaies, étant essentiellement consacrées à faire état des « celtistes » morts au champ d'honneur.

Malgré ces difficultés et ces retards, la *Revue celtique* conquiert prestement un public. Henri Gaidoz se félicite d'ailleurs de son succès dès l'ouverture du second volume-annuaire, comprenant les années 1873-1875. La publication a déjà pris un rang incontesté parmi les recueils d'érudition les plus estimés en Europe. Il signale que l'on a parlé d'elle dans les termes les plus favorables en Allemagne, comme en Angleterre.

La *Revue celtique* a rapidement trouvé son rythme. Les pages se remplissent, se tournent, apportant leur lot des progrès constamment accomplis par des études celtiques européennes désormais soutenues par une « saine philologie ». Car sur le plan scientifique – et ce n'est pas son moindre mérite –, cette revue va effectivement parvenir à instaurer un débat européen, dont la teneur dépasse largement les aléas de la célèbre affaire du *Barzaz Breiz*, pour permettre, à travers elle, une progression de la recherche. Pour le lecteur moderne, la philologie marquant les débuts de la *Revue celtique* apparaît comme nettement datée ; pour l'époque, elle correspond au plus haut niveau d'érudition. Les études sur les langues celtiques, comme langues indo-européennes, ne donnent encore lieu qu'à des rapprochements avec d'autres idiomes indo-européens dont le sanskrit et « le zend » [3], qui sont considérés comme les plus anciens. L'on n'en est pas encore à reconstituer, sur la base de ces parallèles, un indo-européen supposé. On n'a pas non plus conscience que les langues celtiques présentent, comme le sanskrit, des traits particulièrement archaïques et qu'elles vont devenir, de ce fait, d'une singulière utilité pour la philologie comparée. À côté de cette philologie, pour ne pas dire avec elle, nous l'avons dit, la revue ouvre également ses pages à cette science nouvelle qu'est le folklore, entendu au sens large.

Grâce aux efforts d'Henri Gaidoz, à ce débat scientifique européen qu'il est parvenu à instaurer dans la *Revue celtique*, en 1876, se crée une chaire de philologie celtique, au bénéfice d'Henri Gaidoz, à l'École des hautes études. 1879 est une date encore plus importante pour l'avenir des études celtiques, mais elle marque cruellement Henri Gaidoz.

Le Collège de France, à son tour, doit ouvrir une chaire d'études celtiques mais si c'est bien l'œuvre scientifique d'Henri Gaidoz qui en a permis la création, les démarches d'Henri Martin et de Gaston Paris la font attribuer à un autre, Henri d'Arbois de Jubainville...

La chaire du Collège de France ouvre près de trois ans plus tard, en 1881. Le volume-annuaire de 1881-1884 de la *Revue celtique* est le dernier que dirigera Henri Gaidoz. Son caractère, immensément fier, s'accommode mal de ce genre d'aléas. Aussi, le volume suivant s'ouvre-t-il sur ses « adieux au lecteur » où il annonce sa décision de laisser la direction de sa revue justement à son rival, Henri d'Arbois, en prétextant des raisons d'ordre privé. Il profite de ces lignes pour rappeler combien nombreuses avaient été les défiances face à l'annonce de la création de la *Revue celtique* en 1869. La celtomanie avait, dit-il, laissé des souvenirs encore trop présents pour que l'on ne se défiât pas de tout ce qui était celtique. Tel Galaad, il a su mener à bien l'entreprise périlleuse. Sa revue a pris place parmi les revues savantes d'Europe mais, surtout, elle est parvenue à créer l'unité celtique en revendiquant pour les Celtes la place qui leur revient dans les études philologiques et historiques. Rien qu'en France, pas moins de trois chaires de philologie celtique ont été créées au cours de ces seize années. La philologie celtique est désormais fondée et organisée à un niveau européen.

Henri d'Arbois conservera la direction de la *Revue celtique* jusqu'à sa mort, en 1910. Ce sera ensuite Joseph Loth, puis tant d'autres, qui reprendront, chacun leur tour, un flambeau qui, à cette heure, n'est pas encore éteint. Tous vont modeler la *Revue celtique* à leur guise, selon l'époque, leur personnalité, la marquant de leurs orientations scientifiques, amitiés et inimitiés... « La connaissance de ces luttes de personnes, souvent sans grand intérêt de nos jours, est nécessaire à l'intelligence de nos sciences en France », a remarqué Van Gennep [4]. Cela est particulièrement vrai pour les origines des études celtiques. Le conflit latent entre Gaidoz et d'Arbois n'a pas seulement blessé un homme ; il a profondément modifié l'orientation, contemporaine et future, des études celtiques. La *Revue celtique*, lieu privilégié de cet antagonisme, va connaître ainsi un bouleversement total, pas seulement de forme, mais surtout de fond, du fait de cette passation de pouvoir pour le moins ambiguë. Ainsi le folklore, pourtant présent dès la création de la revue, va en être banni au bénéfice de la haute philologie chère à Henri d'Arbois de Jubainville. Les destins de la philologie et du folklore, au travers de ses lignes, à travers les années, nous révèlent avec âpreté comment la *moira* d'un individu peut être inextricablement liée à celui d'une science.

[1] Au sens du XIX<sup>e</sup> siècle.

[2] *Id.*, *ibid.*, lettre du 15 août 1870. De plus, son éditeur étant allemand, bien que naturalisé français depuis 1865, cette guerre lui cause un grand tort à titre personnel.

[3] Pour qui a coutume d'approcher les langues indo-iraniennes, il est un usage des collaborateurs de la *Revue celtique* qui surprend beaucoup le lecteur. En effet, ces éminents philologues font tous, continûment, un emploi erroné du mot « zend » qu'ils associent à l'idiome de l'Iran ancien dans lequel aurait été écrit l'Avesta, corpus contenant les textes sacrés mazdéens. Or le Zand, ou Zend, est un mot pehlevi (moyen perse) d'étymologie incertaine mais qui désigne non une langue mais la version pehlevie avec gloses des textes avestiques. À cette époque, les savants américains savent que leurs homologues européens emploient ce terme de manière inadéquate et il suffit de lire Dwight Whitney pour s'apercevoir de la façon dont ils les stigmatisent. Mais, selon Abel Hovelacque, les Européens ont eux-mêmes conscience d'utiliser ainsi un terme inapproprié mais ils préfèrent cela plutôt que de rompre avec un usage introduit par Burnouf et Anquetil-Duperron. Sans doute faudrait-il attendre les travaux de l'Allemand Geldner qui, le premier, va donner une traduction en langue occidentale des textes du corpus avestique, et non plus en langue pehlevie, pour que les philologues européens acceptent de corriger sur ce point leur lexique des langues indo-européennes.

[4] Van Gennep, Arnold, *Textes inédits sur le folklore français contemporain*, p. 32.